



RCS : CASTRES

Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00225

Numéro SIREN : 498 248 509

Nom ou dénomination : ABM SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 1703

Classe fiscale

certifiée conforme à
l'original le 06-07-17

DGFiP N° 2033 A-SD 2016

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise EURL ABM SERVICES				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise 29 B Avenue Raoul Lacouture 81500 LAVAUR					
SIREN 4 9 8 2 4 8 5 0 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1, 2		Durée de l'exercice précédent * 1, 2			
				Exercice N ₁ clos le 30/06/16	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	22 650	030	20 150
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	22 650	048	20 150
				2 500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052	
		Marchandises * 060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes 064		066	
		Créances (2)	12 909	070	1 747
			072	074	1 168
Autres * (3)					1 168
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	47 951	086	47 951
Charges constatées d'avance *		092	2 297	094	2 297
Total II		096	64 325	098	1 747
		62 578		Total général (I + II) 110	
		112		21 897	
		65 078		Exercice N ₁ NET	
PASSIF		10 JUIL. 2017			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	200
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	40 150
Provisions réglementées				140	
		Total I		42 350	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	2 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	3 106
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	8 112
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	4 64	172	8 601
Produits constatés d'avance				174	
		Total III		22 728	
		Total général (I + II + III)		180	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



certifié conforme à l'original
6 06-07-17

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>EURL ABM SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	X
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218 1 38 505
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230 1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 1 38 507
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :				242 66 581
	Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE)	dont taxe professionnelle	243	849	244 3 875
	Rémunérations du personnel *				250 7 500
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 16 582
	Dotations aux amortissements *				254 3 530
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262 324
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264 98 391
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 40 115
	Produits financiers (III)	280	248	Charges financières (V)	294 213
	Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 40 150
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 40 150	314
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	7 500
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des coties-cts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>) 980	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies A</i>) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>) 981	JEI (44. <i>sexies A</i>) 989			
	ZRD (44. <i>terdecies</i>) 127	ZRR (44. <i>quindecies</i>) 138			
	Dont divers ZFA (44. <i>quaterdecies</i>) 345	Investissements outre-mer 344			350
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	47 650	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	47 650	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT



RAPPORT DE GESTION

Préparé par le Gérant
pour les décisions de l'associé unique du 19 décembre
2016

Opérations de l'exercice clos le 30 juin 2016

Monsieur Benoît Mazières, Gérant associé de l'Eurl ABM SERVICES a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 par l'associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A – INFORMATIONS SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE

1) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité n'a pas progressé par rapport à l'exercice 2015. Elle enregistre un recul de 7.12% à 138505 euros. Néanmoins, le résultat net s'est maintenu au même niveau que l'année précédente.

2) SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

L'activité de la société est normale par rapport à la situation économique du secteur.

3) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

4) PERSPECTIVES D'AVENIR

Le carnet de commande laisse envisager une activité normale pour l'exercice 2016.

5) RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Résultats économiques et financiers

	2016
Chiffre d'affaires HT en €	138505
Produits d'exploitation en €	138507
Charges d'exploitation en €	98391
Résultat d'exploitation en €	40115
Traitements et salaires en €	7500
Charges sociales en €	16582
Effectif salarié moyen en €	0
Travail intérimaire en €	0

Résultat financier en €	35
Résultat courant avant impôt en €	40150
Résultat exceptionnel en €	0
Impôt sur les bénéfices en €	0
Résultat de l'exercice en €	40150

6) AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 40150 € sera affecté de la manière suivante :

- affectation en compte courant d'associé 40150 €

B. INFORMATION SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE

Néant

*Fait à Lavaur
Le 18 novembre 2016
Le Gérant
Benoît MAZIERES*



ABM SERVICES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 2000.00 euros
Siège social : 29 B Avenue Raoul Lacouture 81500 Lavaur

n° RCS : 498248509 (Castres)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 décembre 2016

Procès-verbal de la délibération

L'an deux mille seize
Le 19 décembre,

Monsieur Benoît MAZIERES, Gérant, dûment habilité à cet effet,

Associé unique de la société ABM SERVICES

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Benoît Mazières, Gérant associé.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016
- L'affectation des résultats de cet exercice
- Le quitus au Gérant
- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant sur l'activité de la société, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, approuve la gestion du Gérant ainsi que les comptes de cette période.

En conséquence, l'Associé unique arrête à la somme de 40150.19 € le bénéfice net de l'exercice. Le montant du chiffre d'affaires s'élève à 138505.49 €, le total du bilan atteint 65078.18 €, les capitaux propres avant répartition sont de 42350 €.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique, compte tenu du bénéfice net comptable égal à 40150.19 €, décide d'affecter ce résultat au :

- *affectation en compte courant d'associé* 40150.19 €

TROISIEME DECISION : QUITUS AU GERANT

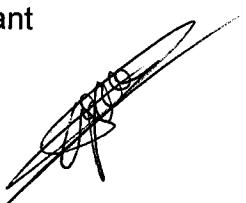
Au vu de ce qui précède, l'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Gérant de la réalisation de sa mission pour ledit exercice.

QUATRIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités afférentes aux décisions ci-dessus adoptées, de publicité ou autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et l'Associé unique, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

Monsieur Benoît MAZIERES
Associé unique, Gérant



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platé 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffre.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

ABM SERVICES
29B avenue Raoul Lacouture
81500 Lavaur

V/REF :
N/REF : 2007 B 225 / 2017-B-1703

Le Greffier du Tribunal de Commerce CASTRES certifie qu'il a reçu le 10/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Concernant la société

ABM SERVICES
Société à responsabilité limitée
29B avenue Raoul Lacouture
81500 Lavaur

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1703 le 11/07/2017

R.C.S. CASTRES 498 248 509 (2007 B 225)

Fait à CASTRES le 11/07/2017,
Le Greffier

